Bureau météorologique.

Washington, 1er septembre—Indications pour la Louisiane — Temps beau dans la partie nord-ouest; orages dans le sud-est; vents frais de l'est.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES. — George Hanson à Sidney Williams, Wallace Hartley à Etta Stewart, Frederick M. Rollenberg à Thérésa Landry, Frank Arsaga à Kate Stretzinger.

NAISSANCES.—Mmes V. Antulowich, une fille; C. B. Kern, un garçon; R. E. L. Coleman, un garçon; Joseph Dummet, un garçon; J. Farrington, un garçon; J. H. Meyers, un garçon; L. Dupuy, un garçon; E. J. Thézan, une fille.

DÉCÈS—L. Suberville, 56 ans, Infirmerie Touro; F. J. Adolph, 18 ans, 4520, Camp; Mary Lynch, 35 ans, 2124, Joséphine; F. Rammacca, 45 ans, 3328, Dauphine; E. Martinez, 48 ans, 2520, Orléans; C. E. Brown, 10 jours, — Prytania; Dennis Lewis, 54 ans, 3914, Annonciation; F. Zobrist, 74 ans, German Protestant Home for the Aged; H. W. Washington, 13 mois, 416 Freret; Wilhelmine Newton, 14 mois, Dryades et Bordeaux; A. Enderli, 63 ans, German Protestant Home for the Aged.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes :
Vve Jacques Barrere, Denis Horen, Frederick B. Freeland, Mme Catherine Schaefer, John Cutcher, Harriet Conway.
Demande d'émancipation:
Mary Pauline Auer.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge A. M. Aucoin.

Johanna Kennedy—ivresse et bris de paix: $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.
Mis sous caution:
Alex Guidry, bris de paix; Mme M. Funck, insultes; Emile Chamele, méfaits; Geo. de Reyna, P. Puissegur, violation de l'ordonnance 14,790.

FAITS DIVERS.

Incendiaires à l'œuvre.

Hier, quelques minutes avant une heure du matin, un incendie a éclaté au No 1912, de la rue St-Charles, entre Thalie et Erato. Les flammes sortaient par plusieurs ouvertures. A la première alarme, J. A. Newhauser, officier de la police Boytan, arriva sur les lieux: il courut à la boîte No 53 et les pompes arrivèrent en toute hâte. Tous les habitants de la maison ont été sauvés. Les dégâts sont considérables et, ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que cet incendie est évidemment l'œuvre de la malveillance.

On avait placé du bois inflammable dans le garde-manger. L'escalier conduisant au premier étage et le plancher des deux chambres étaient saturés d'huile de pétrole. Le vol a été évidemment le but des incendiaires. Mme Wayne, qui habite la maison, s'est aperçue bien vite qu'on lui avait enlevé une douzaine de grandes cuillères d'argent, une douzaine de petites fourchettes, également en argent, et deux douzaines de cuillères à thé. La maison appartient à M. J. E. Ealer, père de Mme Wayne, et la vaisselle d'argent volée porte son nom. On estime à $50 la valeur de ces articles.

Les dégâts, en ce qui concerne la bâtisse, sont estimés à $400. Le tout a une valeur de $4,000,—garanti par une assurance de $3,500.

Le caporal Fitzgerald a fait son rapport au chef de la police et n'épargne rien pour arriver à la découverte des auteurs du vol et de l'incendie.

L'affaire de Mme Prieto contre le Couvent de la Merci.

Une affaire très intéressante se poursuit en ce moment devant la Cour Suprême.

Mme Veuve Adelina Prieto qui habite depuis longtemps Cienfuegos, Cuba, mais réside en ce moment à la Nouvelle-Orléans, est la mère de Marie Térèsa Prieto, née elle-même à l'île de Cuba, le 15 octobre 1881.

En 1896, par suite de la révolution qu'il y avait à Cuba, elle a voulu mettre sa fille en lieu de sûreté et lui procurer les bienfaits d'une bonne éducation anglaise. Elle l'a amenée aux Etats Unis et l'a placée au Couvent de la Merci, à St Alphonse, en cette ville.

A la fin de la guerre Mme Prieto a demandé aux Sœurs de la Merci de lui rendre sa fille; mais celles qui dirigent le couvent ont persuadé à la jeune fille de rester au couvent et de ne pas retourner à l'Ile de Cube. Si elle agissait ainsi, disent-elles, elle encourrait la colère divine.

Mme Prieto déclare que, en qualité de mère, elle doit avoir la garde de sa fille, laquelle est mineure, et elle veut l'emmener avec elle à Cienfuegos, où elle peut parfaitement l'élever et lui procurer une existence confortable.

Elle s'est, dans ce but, adressée à la justice et a demandé pour sa fille un writ d'habeas corpus au juge St-Paul, qui le lui a refusé.

Elle s'est alors adressée à la Cour Suprême.

C'est le juge Monroe qui a l'affaire en main. Le juge McGloin représente la mère supérieure de la Merci, et le juge Lazarus ainsi que M. Luce défendent les intérêts de Mme Prieto.

L'affaire devait être plaidée hier; mais comme elle n'avait pas été suffisamment étudiée par le juge McGloin et le juge Monroe, elle a été renvoyée à mardi matin, 11 heures.

POLITIQUE.

Faction Cruso-De Rance.

Meeting du comité exécutif.

Le comité exécutif de la faction Cruso-Rancé s'est réuni, hier soir dans la salle Patorno, coin Dumaine et Chartres.

Le président John Herbert a appelé le meeting à l'ordre à 7 heures.

La plateforme suivante a été adoptée à l'unanimité:

PLATEFORME.

1. Nous sommes en faveur du vote par la prochaine législature, qui doit être élue en avril 1900, d'une loi qui non seulement dénonce les "trusts", mais qui décrète leur destruction et requirt dans ce but l'aide de toutes les forces du gouvernement.

2. Nous dénonçons comme antidémocratique et anti-américaine la loi du service civil, comme destructive de toute honnête citoyenneté et contraire à tous les principes d'indépendance des citoyens et de gouvernement démocratique. Elle ne fait qu'assurer les intérêts d'une classe privilégiée et indolente de fonctionnaires qui ne doivent pas les places qu'ils occupent à leurs services politiques et à leur indépendance, mais à leur avidité, à leur complète indifférence pour les affaires gouvernementales: ils n'ont d'autre objet que de créer une aristocratie dont l'indolence forme un frappant contraste avec la promptitude, la rapacité qu'ils mettent à toucher leurs salaires, puisés dans les fonds publics.

3. Nous condamnons les procédés auxquels ont recours certains politiciens bien connus et nous déclarons que notre devise est: "Lutte loyale et compte honnête".

4. Nous adoptons comme nos chefs, dans la lutte prochaine, M. Joseph Cruso et M. Henry De Rancé, ainsi que l'Hon. Gustave Pitot pour le conseil de ville et le major John J. Archinard, pour président du Club Central Démocratique du 5e ward, et nous nous engageons à les soutenir énergiquement et unanimement dans la prochaine campagne qui doit assurer la victoire au parti démocrate, en novembre prochain.

NOTE.

Le comité a reçu la lamentable nouvelle de l'événement qui vient d'avoir lieu au coin des rues Trémé et Orléans. Comme nos adversaires ont fait courir le bruit que cette affaire avait eu lieu au quartier général du cinquième ward, nous tenons à nier cette assertion, attendu que notre quartier général est établi à la salle de la Persévérance, coin Dumaine et St-Claude.

L'AFFAIRE McCABE.

Discussions animées entre le maire et les commissaires du bureau de police.

L'affaire du capitaine Jos. A. McCabe, qui devait comparaître, hier soir, devant les commissaires du bureau de police, a été l'objet de vives discussions entre le maire et les commissaires.

Lorsque l'affaire a été appelée, le capitaine a demandé d'en remettre les débats à un autre jour, pour avoir le temps de faire venir ses témoins. Le maire s'est alors levé et a dit qu'il avait des preuves certaines que l'accusé avait essayé d'intimider les témoins de la poursuite, et que, sans son intervention, M. et Mme Hall auraient déjà quitté la ville.

La discussion a été très animée. Finalement, malgré les protestations du maire, il a été décidé de renvoyer l'affaire à la prochaine réunion.

Les commissaires Pescud, Neinaber et Chapman, ont voté pour le renvoi et les commissaires Richardson, Demoruelle, Capdau et Murphy votant contre.

L'imbroglio Pauley-Bell.

L'ingénieur de ville Bell est de retour en ville. Il a parlé hier de l'affaire de la compagnie Pauley, qui refuse de construire la geôle du 4e District, pour les travaux de laquelle elle a obtenu le contrat, à cause d'une réflexion peu bienveillante que l'on attribue à M. Bell.

Celui-ci a déclaré, hier, qu'il n'avait ni excuse, ni rétractation à faire; seulement il n'a pas dit que la compagnie qui avait fait des propositions à M. Downey fût la compagnie Pauley.

Il affirme seulement qu'il y a eu une sorte de conspiration ourdie par une des trois compagnies qui avaient soumissionné, la compagnie Pauley, la compagnie Mills et l'entrepreneur Downey. Reste à savoir si c'est la compagnie Mills ou la compagnie Pauley. M. Bell s'expliquera clairement à ce sujet devant le comité de finances. Quant à une rétraction, il ne la fera pas, et il maintient son dire.

Un fou relâché après arrestation.

Richard Louis Allaby, un jeune Anglais arrêté avant-hier par les détectives Stubbs et de Rancé pour avoir fait passer des chèques faux, a été mis en liberté par le juge Finnegan sur le rapport du coroner Lemonnier, qui a déclaré que Allaby est un être irresponsable. Allaby a bien passé des chèques faux, mais il n'a pas su en tirer quelque argent pour lui. Allaly appartenait à un navire anglais, le "Taddington", qui l'a laissé à la Nouvelle-Orléans, attendu qu'il était devenu un être inutile.

PRENEZ UN TELEPHONE A L'ESSAI.

Ils sont extrêmement bon marché.

Nous avons des taux aussi bas que:
$1.50 par mois pour les résidences.
$2.00 par mois pour les bureaux ordinaires d'affaires.
Plus de longs contrats—vous pourrez en discontinuer l'usage quand il vous plaira.
CUMBERLAND TELEPHONE AND TELEGRAPH COMPANY,
Bureau Téléphone.
Coin Perdido et Carondelet.

MEURTRE.

Stanley Leroy, un jeune homme de 26 ans, tué par Emile Lewis.

Le voisinage des rues Orléans et Trémé a été, hier soir, le théâtre d'un meurtre qui a eu lieu dans de lamentables circonstances. Stanley Leroy, un jeune homme, à peine âgé de 26 ans, en a été la victime.

Leroy s'était rendu au Club Cono où se réunissent, tous les soirs, les jeunes gens de la faction Rancé-Cruso, pour discuter la situation politique.

Il s'y trouvait, comme d'habitude, hier soir, vers sept heures. Il s'est pris de querelle avec le jeune Emile Lewis, qui, pensant que sa vie était en danger, a tiré sur lui. Leroy, atteint au-dessus du sein droit, a fait quelques pas dans la rue, et est tombé mort sur le trottoir, du côté de la rue Orléans.

Quand le représentant de "L'Abeille" est arrivé sur les lieux, le corps du malheureux gisait encore sur le trottoir, attendant les ordres du coroner. Le Dr Finney, l'assistant-coroner, est arrivé quelques instants plus tard; il a immédiatement fait transporter le corps à la morgue, où il procédera à l'autopsie, aujourd'hui.

La police a éprouvé beaucoup de difficulté à obtenir les détails de l'affaire, plusieurs témoins ayant refusé de donner leur version de l'affaire. Lewis, paraît-il, s'était querellé dans la journée avec le jeune L. A. Vienne, un employé de la cour civile.

Vienne s'était rendu, au bureau d'enregistrement, à l'angle des rues Bassin et St-Pierre, où Lewis était employé par la faction Rancé-Cruso; il a reproché à celui-ci de se laisser intimider par les membres de la faction opposée; il en résultait que les votants de la faction Rancé-Cruso n'obtenaient pas les facilités qui leur étaient dues. La conduite de Vienne a été telle, qu'un agent de police a dû le faire sortir du bureau.

Quand Lewis eut fermé le bureau, il s'est arrêté au club Cono. Vienne, qui était alors accompagné de Leroy, s'est avancé sur lui et l'a grossièrement insulté. Leroy a pris le parti de Vienne et a également injurié Lewis. C'est alors que le coup fatal a été tiré.

Emile Garans, domicilié rue St Pierre 610, se trouvait au Club Cono, vers sept heures et demie, et Lewis était dans la même chambre. Stanley Leroy et H. A. Vienne sont entrés quelques instants plus tard, et ont commencé à insulter Lewis. Garans essaya de pacifier les deux hommes: un ami a même conduit Vienne dans l'appartement voisin. Au même instant Leroy s'est avancé sur Lewis, l'a traité de menteur et a voulu le frapper. Lewis s'est alors armé de son revolver et a fait feu. Il a ensuite quitté le club, en disant qu'il allait se livrer à la police.

Il a été arrêté, quelques instants après, rue Villeré, entre Ste-Anne et Orléans, par le caporal Boyard.

Hy Menant, un autre témoin, domicilié rue Dumaine, 1018, déclare qu'il était assis au coin des rues Trémé et Orléans, lorsqu'il a entendu des hommes se disputer, dans les salons du club. Il est entré au moment où le coup de feu a été tiré. Il a vu l'homme blessé se diriger vers la rue Orléans et tomber sur le trottoir. Il ne sait pas qui a tiré le coup de feu.

James A. Archinard, demeurant rue Dumaine, 917, se trouvait au club avec des amis, quand Emile Lewis est entré. Celui-ci a dit qu'il désirait voir Vienne, en accolant à son nom une injurieuse épithète. Lewis, qui paraissait en fureur, s'est dirigé vers la seconde chambre où se trouvait Vienne et Leroy.

Celui-ci, en voyant Lewis, s'est avancé sur lui et lui a demandé de répéter l'épithète qu'il venait d'adresser à Vienne. Ce dernier s'est joint aux deux hommes et une querelle s'est engagée.

Au cours de la dispute, les trois hommes se sont dirigés vers la porte du côté de la rue Trémé. Lewis a pris son revolver et après avoir frappé Leroy, a tiré un coup de feu.

La version de Vienne diffère entièrement de celle des autres témoins. Il dit qu'il a simplement vu Leroy sortir du club et se rendre du côté de la rue Orléans. Comme il était blessé, il est allé à lui pour lui porter secours.

Quand l'accusé a été arrêté par le caporal Boyard, il a été conduit au poste du quatrième precinct, où une accusation de meurtre a été formulée contre lui.

Il a été ensuite transféré à la station du troisième précinct. Quand il a été interrogé par notre reporter, il occupait une cellule au deuxième étage. Il était encore sous le coup de la plus vive émotion.

Lewis a premièrement refusé de donner sa version mais il a ensuite changé d'idée et a librement causé de l'affaire. Il semble rejeter le blâme sur la conduite de Vienne qui était, dit-il, sous l'influence de la boisson.

Il se trouvait à son poste, dans le bureau d'enregistrement, à l'angle des rues Bassin et St-Pierre, hier après-midi, quand Vienne a cherché querelle à Chas Abadie, qui représente la faction Pujol, et l'a accusé d'intimider les votants de la faction Rancé-Cruso.

Il a également fait des reproches à Lewis qui était pourtant de la même faction que lui. Sa conduite a été tellement tapageuse, qu'un agent de police a dû le mettre dehors, attendu qu'il est convenu par les deux factions que personne n'a le droit d'entrer dans le bureau que celui qui se fait enregistrer et un surveillant pour chaque faction. Le soir, les livres ont été transportés dans la salle du quatrième precinct. Lewis s'est ensuite rendu au club Cono.

Il était à peine entré dans la bâtisse, que Vienne et Leroy se sont avancés sur lui, l'ont insulté grossièrement et lui ont lancé les épithètes les plus injurieuses. Tout à coup, Leroy l'a saisi au collet et l'a poussé vers la porte.

Sachant que Vienne était armé et qu'il n'était pas de force à lutter contre Leroy, il a cru que sa vie était en danger et a eu recours à son revolver.

Il a tiré, dit-il, dans le seul but de se protéger.

Lewis est âgé de 31 ans et n'est pas marié. Il demeure rue Nord Rampart 914.

Sa victime, qui jouissait d'une bonne réputation, était le neveu du caporal de police Leroy.

La fièvre jaune à la Nouvelle Orléans.

Les villes de Mobile et Montgomery, Ala., établissent la quarantaine.

Après quelques jours de maladie, F. J. Adolph, un jeune homme de 18 ans, fils de l'avocat Frederick Adolph, est mort de la fièvre jaune, hier après-midi, en sa demeure rue du Camp 4520.

Comme le cas paraissait suspect, les membres du bureau des experts ont fait l'autopsie du corps et ont constaté que le jeune homme était bien mort de la fièvre jaune.

A la première nouvelle de l'affaire, les villes de Mobile et Montgomery, Alabama, ont établi la quarantaine contre la Nouvelle-Orléans.

Aucun char de fret sur la ligne Louisville et Nashville, n'a quitté la ville, hier soir.

Vols.

Hier matin, vers neuf heures et demie, Rosa Condiff, âgée de 8 ans, se trouvait au marché Trémé, quand une négresse, en passant près d'elle, lui a volé son panier, qui contenait des provisions.

—Hier, entre deux et trois heures du matin, un voleur a pénétré dans la demeure de C. A. Stein, rue Delachaise, 1722, et a fait siens des vêtements d'une valeur de $13.

BASE-BALL.

Washington, 5: Louisville, 3.
Cincinnati, 10: Philadelphie, 5.
Brooklyn, 7: Cleveland, 2.
" 5: " 1.
Chicago, 5: Boston, 4.
St. Louis, 7: Baltimore, 6.

DECES.

BORDES—Décédé, vendredi 1er septembre à cinq heures du soir, LOUIS BORDES jeune, à l'âge de neuf ans et cinq mois, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi, 2 septembre, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de son père, Louis Bordes, Avenue Carrollton, près de la rue Dixième.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1043.
14 sept—1m

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

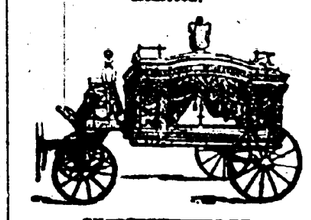

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
7fev—6m

New Orleans City Park Improvement Association—Nouvelle Orléans, 1er septembre 1899—La séance annuelle de cette association aura lieu lundi, le 4 septembre, à 7:30 P. M., au quartier général, au Parc, en face du pont de la rue Esplanade.
Les rapports annuels des officiers seront soumis aux membres.
Les membres, en général, sont invités à y assister.
Par ordre du Bureau
PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JOS BERNARD, Secrétaire.
2 sept—2f

Académie Randolph-Macon

Dirigée par le Collège Randolph-Macon.
L'Académie la mieux installée au Sud, avec gymnase et tous les agréments d'un établissement moderne. $230 le cours annuel.
E. SUNTER SMITH, Principal,
Bedford City, Va., (W. Va.)
9juil—6sem—Dim Mar Jeu

4 DEBOUCHÉS IMPORTANTS

THE T AND P TEXAS PACIFIC RAILWAY
TEXAS EL PASO NEW ORLEANS

"Aucun embarras pour répondre aux questions".

Aucun Changement de Chars AU Nord du Texas

Pour le service supérieur des passagers demandez A. S. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hôtel St-Charles.
1er mars—

HOTEL LABAT,

Rendez-vous des Familles aux Sources d'Abita.

Cuisine française. Les meilleures eaux de sources minérales. Le seul endroit pour passer les mois d'été. A TROIS ILETS du dépôt. A deux heures de la Nouvelle-Orléans. Arrangements spéciaux pour les excursionnistes. Prenez le chemin de fer N. O. & N. E. POUR LES COMPTOIRS s'adresser à LAROTTI & DOURS, Sources d'Abita, Lac.
8avril—6m—dim mar

Bulletin Financier.

Vendredi, 1er septembre 1899.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'cette semaine	$5,256,278 00	$658,155 00
Même temps la semaine dernière	5,813,564 00	642,399 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.
Compilé par Thos C. Herndon, Directeur.

Actif:	
Billets des Etats Unis et des Banques Nationales	$ 3,838,700 00
Autres items, comptant	
Change à vue sur N. Y.	3,951,600 00
Change étranger	53,800 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	597,600 00
Prêts et escomptes	18,049,100 00
Autre actif comptant	4,684,700 00
Total	$31,175,500 00
Passif:	
Circulation	674,400 00
Dépôts	21,038,800 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	2,513,000 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	409,400 00
Autre passif comptant	32,500 00
Total	$24,668,100 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders	—	178,300
Prêts	256,400	—
Dépôts	—	28,300
Dû aux banques et banquiers	—	79,000
Change	—	330,900

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—
En Banque—
Papier exceptionnel ..... 6 par cent
do A1 7
Prêts sur garanties collatérales. 5
Prêts sur garanties collatérales à terme 5
En dehors des Banques—
Prêts sur garanties collatérales. 4
Papier hypothécaire ..... 7@—
Nouvelle-Orléans—
Piastres mexicaines ..... 45@47
Sols peruviens ..... 43@45
Pesos chiliens ..... 43@45
New-York—
Taux de l'argent ..... 2½@3 0/0
LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre 3½ 0/0
Consols pour l'argent 104 15/16
Pour encaisse 105¼ ex int
PARIS—
Rentes 100 57½
ARGENT EN LINGOTS (PAR POIDS)
Londres 27 3/16

CHANGE.

Le STERLING est stable.

Commercial (60 jours)	481½@482
Traites de banques (à vue)	487

Les FRANCS sont stables.

Francs de commerce (60 jours)	5.23¾
Traites de banques (à vue)	5.17½

REICHSMARKS—Stables.

Commercial (60 jours)	93⅞
Traites de banques (à vue)	95⅛

Le FRANCS A VUE SUR NEW YORK est calme.
Traites de commerce $1 00 d'esc.
Traites de banques 50 cts de prime par $1000.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
Entre les appels de 10 A. M. et de 2 P. M.
10 actions N O City RR pref 99
Après l'appel de 2 P. M.
10 actions N. O. City RR common 26¾
4 do do do 26¾

ACTIONS ET BONS

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur	Offre	Demande
Canal & Banking Co	100	....	....
Citizens'	100	....	99
Germania National	100	....	105
Germania Savings	100	365	500
Hibernia National	100	215	230
Louisiana National	100	125	....
Metropolitan	100	120	128
N. O. National	100	540	550
People's	100	90	92½
Provident Savings	100	....	100
State National	100	105	113
Teutonia	100	....	110
Union National	100	....	95
United States Savings	100	....	95
Whitney National	100	....	....
Compagnies d'assurance.			
Germania Ins. Co	100	79	....
Hibernia Ins	100	....	120½
Home Ins	100	....	100
Lafayette	50	93	100
Mechanics' and Traders	100	....	....
Merchants' Ins. Co	100	....	....
Southern Ins. Co	100	....	110
Sun	100	137	145
Louisiana	100	140	....
Chemins de fer urbains.			
Illinois Central RR Co		115	....
L. & N. RR. Co		81	....
Carrollton	100	152	160
N. O. City & Lake pref. W. I.		97½	98¼
do do com. W. I.		26	27
Orleans	50	48	....
St-Charles Street	50	55½	57
Actions diverses.			
U. O. Slaughterhouse	50	41¼	42
Jackson Brewing Co	100	180	....
N. O. Brewing Ass	100	....	....
N. O. Gas Light Co	100	106½	110
N. O. Waterworks Co	100	86	95
N. O. Cand Co	10	5	6½
N O Brog Ass'n Ass't pfd		....	....
do do no de		....	....
Algiers W. W. & Elect	100	120	....
Cotton Exchange Stock	200	65	....
French Opera Association	250	70	90
Imp. Bonded Warehouse	100	40	....
Interstate Trans'n Co	100	....	....
Firth. Theatre	1500	....	....
Mech., Dealers and Lumb.	50	48	....
Methaire Gem'y Ass	100	105	....
M. L. & R. Ass	25	....	....
Judge Circuit	100	....	....
N. O. Cold Storage Co	100	115	....
Rosalie Grave	100	12	....
Standard Guano & Chem	100	....	....
Sugar Exchange	250	....	80
Texas and Pacific RR. Co		....	....
Traction Pref'd	100	....	....
do common	100	....	....
Jeff. S. T. Stand		9	....
Bonds divers.			
United States 4's of 1907		112	....
U. S. 4's of 1925		1.9	....
U. S. 5's		11½	....
U. S. 3's		104	....
Louisiana 4s		108½	109
Constitutional Bds		....	....
Premium		219½	220½
Privileges on Nos		....	....
Premium drawn number		251	....
City 4's		109¼	109½
Floating debt 4s		100¼	....
Judicial Exp Fund Bds 4s		142½	....
Street Improvement		....	....
Atchafalaya Levee Bds		103½	....
Bossier Levee Bds		117½	120
Caddo Levee Bonds		116⅞	119
5th District Levee Bds 1908		100	....
do do do 1911		101	....
do do do 1913		102	....
Lafourche Levee Bds		108	112½
Lake Borgne Levee Bds		108	....
Orleans Levee Bds		....	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs		115	....
Pontchartrain L. B. 20 yrs		115	....
Pontchartrain L. B. 50 yrs		124	130
Red River Atch. & B. B. Bds		108½	....
Tensas Basin Bonds		....	108½
Jackson Clais. St. R.R. M. (Gold)		133	....
Crescent City RR. 1st mort		....	....
do do do		....	....
C. C. Trust Certificates		1 5½	106
L. & N. united 4s		....	98½
Morgan's L. and T. R. R. 7's		138½	....
Morgan's L. T. & R. 5's gold		123	....
Mex & Red Riv RR. 1st mort. gold		....	....
N. O. C. R.R. Co 1st mort		106	112
N. O. City and Lake 1st (Gold)		112½	113¼
do do do	1908	....	....
do do do	1897	....	....
Carrollton 2nd mort (Gold)	1906	....	....
Carrollton 2nd mort (Gold)	1908	....	....
Carrollton 2nd mort (Gold)	1907	....	....
Carrollton new 5s gold		112½	113
N. O. Traction Co. Power House Bds		107	....
Orleans RR 1st mort (Gold)		111	....
Orleans RR 2nd mort		102	....
St-Charles St. RR. mort	1900	....	....
do do	1900	....	....
do do	1901	....	....
do do		....	....
Southern Ry 1st 5s		104	....
Ala. & Chat. 1st cons mort		114	....
Ten. & Pacific RR. 5s		....	....
Crescent City Co		....	....
Augusta W. W. & Elect		115	....
American Brew'g Co. Bds		....	....
Edisoh 5s		105	110
Hyten Land Co. Bond 5s		....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds		....	....
Jackson Brewery 2d Mort Bds		....	....
Levee S. Outfall Trust mort		103¾	....
Brewery Ass'n Trust Bonds		40	....
N. O. Brewing Ass'n Trust Cert.		40	....
Choctaw Exchange 1st mort		104	....
N. O. Drainage Bds		102	102½
New South Bld Ass'n		....	....
do do do		....	....
N. O. Waterworks 1st mort		114	....
do do 2d mort		104	106
Police certificates		....	....
School certificates		....	....
City scrip, new		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State coupons No 12		....	....
State school warrants		....	....
Carrollton RR Bds		....	....

Bulletin Commercial

Vendredi, 1er septembre 1899,

COTON.

Marché de la Nile-Orléans

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1,000 balles et 1,900 à arriver
Le marché est stable. 6
Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes suivantes

	A. jourd'hui
Low Ordinary	3⅛
Ordinary	4
Good Ordinary	4½
Low Middling	5 3/16
Middling	5 13/16
Good Middling	6⅛
Middling Fair	6½
Fair	7

Futures de la Nouvelle-Orléans.

Stables.	
Janvier	5.75@5.76
Février	5.79@5.80
Mars	5.82@5.84
Avril	5.86@5.88
Mai	5.90@5.92
Juin	—@—
Juillet	—@—
Août	—@—
Septembre	5.57 Bid
Octobre	5.60@5.61
Novembre	5.65@5.66
Décembre	5.70@5.71

Marchés divers.

Aujourd'hui le middling était coté à—

Galveston	6⅛
Mobile	5⅝
Savannah	5⅝
Charleston	5⅝
Wilmington	5⅞
Norfolk	6
Baltimore	6⅛
Boston	6⅛
Philadelphie	6⅛
Memphis	5⅞
Augusta	5⅞
St-Louis	5 15/16

Marché de New-York.

SUR PLACE.
Calme.
Cotes—Middling Gulf 6⅛

Futures de New-York.

Stables	
Janvier	6.04@6.05
Février	6.07@6.09
Mars	6.11@6.12
Avril	6.14@6.16
Mai	6.18@6.19
Juin	6.22@6.24
Juillet	—@—
Août	—@—
Septembre	5.69@5.71
Octobre	5.88@5.89
Novembre	5.93@5.94
Décembre	5.98@5.99

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, HIER—
A la Nile-Orléans depuis le 1er septembre ..... 140 balles
Même temps l'année dernière ..... 102 balles
A tous les ports des Etats-Unis ..... 9 08[illegible] balles
Même jour l'année dernière ..... 4 738 balles
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—
De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre ..... 4,793 balles
Même temps l'année dernière ..... —— balles
De tous les ports des Etats-Unis ..... 10,2[illegible] balles
Même temps l'année dernière ..... 4,641 balles
STOCKS—
A la Nouvelle-Orléans ..... 126,405 balles
Même temps l'année dernière ..... 57,634 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis ..... 389,854 balles
Même temps l'année dernière ..... 175,217 balles

Marché de Liverpool.

SUR PLACE
Affaires modérées.
Cotes 3 15/32 pour le Middling Américain

Futures.

Bien calmes.

Marché du Havre.

SUR PLACE.
Calme et stable.
Cotes—44 cts. pour l'Ordinaire (sur place 41 cts fr. pour le Très Ordinaire (sur place; 37¼ fr. pour le Bas (sur place).

Futures.

Stables

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre que le prix suivants de la Bourse au Sucre pour le sucre, et 1@2c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes.
SUCRE—OPEN KETTLE—Stable.

Open Kettle, par livre	—@—
Open Kettle centrifugalled par livre	—@—
CENTRIFUGAL—Inactif.	
Plantation granulated	—@—
Whites	—@—
Yellows	4¼@4¾
Seconds	2¾@4⅛

MELASSE—OPEN KETTLE—Il n'y en pas.
CENTRIFUGAL—Inactif, 6@14c.
SIROP—Il n'y en a pas.

SUCRE RAFFINE—	
Out Loaf	5 7/16
Powdered	5⅜
Standard granulated	5 5/16
Confectioners' A	5⅜

Moins ⅛c et 1/16c d'escompte calculé de 100 barils.

TONNELLERIE.

Nouveaux barils de sucre et de riz, 6 hoops	32c.
Nouveaux barils de sucre et de riz, 8 hoops	34c.
Barils de sucre et de riz de seconde main, 6 hoops	15c.
Barils de sucre et de riz de seconde main, 8 hoops	17c.
Bouncuts de sucre de seconde main	90c.
Nouveaux barils de mélasse en cypre	$1 25
Nouveaux demi-barils de mélasse en cypre	90@95c.
Barils de mélasse de seconde main	85@90c
Nouveaux barillets de mélasse en cypre	80c.
Douves de barils en cypre, par 1000	$13 50@14 50

RIZ.

AU BOARD OF TRADE
Riz—Bien actif.
Riz—Actif.
Cotes—aujourd'hui.

Rend	5¼@5½
Standard	5 [illegible]
Scondsin	5 [illegible]
No 2, par baril	[illegible]
Riz—Riviere $1.00 à 2.25.	
Riz—West Louisiana, nominal.	
SON—Tonne, $7 50 à 8 00	
[illegible]	$16 000

FARINES.

AU BOARD OF TRADE

Farine	[illegible]
Patents	[illegible]
Straights	[illegible]
Bakers	[illegible]
Fancy	[illegible]
Extra	[illegible]
Superfine	[illegible]

FARINE DE MAIS—$1 90@—
GRITS—$2 05@2 10
Les cotes de farine et de farine de maïs sont de 10 à 15c. plus cher par baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

AU BOARD OF TRADE.

MAIS—On cote 44 à — pour le blanc 43 à — pour le mêlé et 44 à — pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 28½ à —c; Choix 29½ à